

# Renforcer le lien école-familles

## ÉTAT DES LIEUX

La réduction des inégalités passe par une collaboration effective école/famille basée sur le principe de co-éducation. Le constat de l'institution, de la recherche, de l'ensemble de la communauté éducative est partagé : la qualité des relations entre l'enseignant-e, l'école et la famille est un facteur déterminant dans la réussite de l'élève.

Au-delà des missions d'enseignement, cette nécessaire collaboration exige de nouveaux gestes professionnels. Il s'agit pour les enseignant-es et les familles de construire un projet pour l'école à partir des valeurs de laïcité, de solidarité et de coopération afin d'instaurer un climat scolaire propice aux apprentissages.

Si l'institution affiche depuis deux décennies de belles ambitions, concrètement leur mise en œuvre reste insuffisante. Pourtant les leviers et initiatives sur le terrain existent. Il s'agit pour les familles d'investir la scolarité au-delà des deux réunions obligatoires et pour les enseignants et les enseignantes d'expliquer afin de rendre plus lisibles les attendus de l'école.

Chaque adulte qui œuvre à la scolarité d'un enfant doit être reconnu, légitimé et tout doit être fait pour construire du sens.

## NOTRE ANALYSE

Depuis le premier confinement, moment fort de la coopération entre école et familles, les protocoles successifs, les absences non remplacées, le constat d'un manque d'anticipation, la gestion chaotique des tests puis des autotests, l'inquiétude voire la colère ont fini par entacher la réputation du ministre et altérer la confiance des familles envers lui après un premier temps où son discours a pu leur paraître pertinent. De plus, les effets promis par le ministre en termes de résultats peinent à arriver. Les élèves français restent au même niveau dans les évaluations internationales. L'analyse des résultats des évaluations permet également de faire le constat du creusement de l'écart entre les écoles d'éducation prioritaire et les autres. La collaboration entre l'école et les familles ne se décrète pas. Elle exige une volonté et un engagement financier de l'institution qui doit donner les moyens de l'alliance éducative. Institution et collectivités doivent s'engager afin d'améliorer les différents paramètres : environnement et qualité de vie à l'école, collectif de travail et accompagnement des équipes, espaces familles, relations avec les partenaires, lutte contre les violences et le harcèlement, justice scolaire.

## nos propositions

**Institutionnaliser le temps nécessaire aux rencontres avec les familles.**

**Former les personnels à la co-éducation et au climat scolaire.**

**Créer des dispositifs pour faciliter l'accueil pour une première scolarisation (PS, CP, 6<sup>e</sup>).**

**Accompagner les équipes** dans un projet de construction d'un climat scolaire propice aux apprentissages.

## CE QUE PENSE LA PROFESSION

76%

DES ENSEIGNANT-ES SE DISENT SATISFAIT-ES DE LA RELATION AVEC LES PARENTS D'ÉLÈVES.

81%

DES FRANÇAIS-ES ESTIMENT QUE L'ÉCOLE MATERNELLE FONCTIONNE BIEN. ILS ET ELLES SONT ÉGALEMENT 69% À ESTIMER QUE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE FONCTIONNE BIEN.

Résultats de l'enquête « École & métier » Harris-SNUipp-FSU 2022.

